

## CLARESCO SICAV - Claresco Europe - Classe R

### Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

CLARESCO EUROPE – Classe R (EUR), un compartiment de CLARESCO SICAV, géré par la société de gestion CLARESCO FINANCE, code ISIN LU2753944086, site internet [www.claresco.fr](http://www.claresco.fr). Appeler le + 33 (0) 1 53 45 38 28 pour plus d'information.

Ce Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

**Date de production du document d'informations clés :** 09/04/2026

### En quoi consiste ce produit ?

#### Type

Ce fonds est un compartiment de la CLARESCO SICAV. Chaque compartiment est une entité juridique

#### Durée

La durée d'existence prévue du fonds est de 99 ans.

#### Objectifs

CLARESCO EUROPE vise à surperformer sur la durée de placement recommandée de 5 ans l'indice Bloomberg Eurozone 50 Net Return (50 plus grandes capitalisations de la Zone Euro, indice calculé dividendes nets réinvestis sur cours de clôture) et les indices composés des grandes valeurs européennes dans le cadre d'une stratégie d'investissement fondée sur une gestion active consistant à sélectionner des actions d'entreprises dont le gérant estime que la situation et les perspectives offrent un potentiel d'appréciation durable.

Le compartiment est investi en permanence à plus de 75% de son actif en sociétés ayant leur siège dans l'Union Européenne ou dans un autre Etat de l'Espace Economique Européen, cotées sur des marchés réglementés ou organisés, et n'ayant pas le statut de foncières (SIIC/REIT). CLARESCO EUROPE est éligible au PEA français (Plan d'Epargne en Actions).

Le portefeuille est majoritairement investi en actions de grande capitalisation. La sélection des valeurs est l'élément déterminant du processus de gestion. Les analyses portent principalement sur l'activité de l'entreprise (dynamique des marchés ciblés, position concurrentielle et avantages compétitifs, récurrence et solidité des revenus, flexibilité et vulnérabilité des coûts, potentiel de croissance des résultats et du cash-flow), la qualité des équipes de direction (honnêteté, transparence, motivation, capacité à innover, à gérer les situations délicates, à exécuter) et le couple risque/opportunités (situation financière, caractère cyclique et valorisation de l'entreprise). En outre, la société de gestion détermine les principales allocations géographiques et sectorielles à partir de l'analyse des différents éléments macro-économiques, des valorisations boursières des marchés actions et des différents secteurs d'activité.

CLARESCO EUROPE s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 60% à 100% en actions des pays de l'Union Européenne
- De 0% à 35% en actions de petite capitalisation
- De 0% à 25% en actions en actions d'autres pays ne faisant pas partie de l'Espace Economique Européen
- De 0% à 10% en parts ou actions d'OCPCM ou FIA de droit français et/ou européen, dans la limite de 10% de l'actif

CLARESCO EUROPE peut utiliser des instruments financiers à terme (dérivés et options listés) afin de couvrir ou exposer le portefeuille aux risques actions, changes et taux, sans rechercher de surexposition, dans la limite d'une fois l'actif, à la condition que l'exposition au risque « Actions de l'Union Européenne » demeure en permanence supérieure à 60%.

Le compartiment CLARESCO EUROPE est considéré comme relevant du champ d'application de l'article 8 du Règlement SFDR car il intègre des critères liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant dans sa stratégie d'investissement.

Une partie limitée des titres détenus dans le portefeuille du compartiment sont des composants de l'indicateur de référence et le gérant peut prendre des positions importantes dans des titres qui ne sont pas des composants de l'indicateur de référence s'il identifie une opportunité d'investissement spécifique. Le portefeuille du compartiment peut s'écarter de manière significative de l'indicateur de référence.

#### Investisseurs de détail visés

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui comprennent les risques du marché actions européennes et souhaitent investir pour une durée minimale de 5 ans. La devise de référence du compartiment est l'euro. Ce compartiment n'émet que des actions de capitalisation (actions pour lesquelles tout revenu est réinvesti dans le compartiment).

### Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

#### Indicateur de risque



Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Les risques suivants sont matériels et mal pris en compte dans le SRI: Contrepartie, Liquidité, Gestion, Dérivés et Opérationnels. Ces risques sont décrits dans le prospectus du fonds.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 5 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre septembre 2017 et septembre 2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre juillet 2019 et juillet 2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre octobre 2020 et octobre 2025

Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement (de la prime versée).

| <b>Période de détention recommandée : 5 ans</b> |  |                 |                 |
|---|--|-----------------|-----------------|
| <b>Exemple d'investissement : 10 000 €</b>      |  |                 |                 |
| <b>Scénarios :</b>                              |  | <b>1 an</b>     | <b>5 ans</b>    |
| <b>Minimum</b>                                  | <b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</b> |                 |                 |
| <b>Tensions</b>                                 | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>  | <b>3 100 €</b>  | <b>2 870 €</b>  |
|   | Rendement annuel moyen   | -69,01 %        | -22,11 %        |
| <b>Défavorable</b>                              | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>  | <b>8 370 €</b>  | <b>9 880 €</b>  |
|   | Rendement annuel moyen   | -16,27 %        | -0,25 %         |
| <b>Intermédiaire</b>                            | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>  | <b>10 720 €</b> | <b>12 920 €</b> |
|   | Rendement annuel moyen   | 7,19 %          | 5,26 %          |
| <b>Favorable</b>                                | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>  | <b>14 010 €</b> | <b>17 610 €</b> |
|   | Rendement annuel moyen   | 40,05 %         | 11,99 %         |

### Que se passe-t-il si CLARESCO FINANCE n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Ce produit est un fonds, ce qui permet le rachat même si la société de gestion fait défaut.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

#### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 € sont investis.

|  | <b>Si vous sortez<br/>après 1 an</b> | <b>Si vous sortez<br/>après 5 ans</b> |
|--|--------------------------------------|---------------------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>                    | 242 €                                | 1 682 €                               |
| <b>Incidence des coûts annuels (*)</b> | 2,42 %                               | 2,61 %                                |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,87 % avant déduction des coûts et de 5,26 % après cette déduction.

## Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                                |  | Si vous sortez après 1 an |
|--|--|---------------------------|
| <b>Coûts d'entrée</b>  | Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.   | 0 €                       |
| <b>Coûts de sortie</b>   | Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit.  | 0 €                       |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                                   |  |                           |
| <b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b> | 2,20% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.  | 220 €                     |
| <b>Coûts de transaction</b>  | 0,22% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.  | 22 €                      |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions                     |  |                           |
| <b>Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement</b>     | 20% de la surperformance de l'OPCVM net de frais de gestion par rapport à l'Indicateur de Référence Bloomberg Eurozone 50 Net Return (Dividendes Nets Réinvestis). Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. | 0 €                       |

## Combien de temps dois-je conserver et puis-je récupérer de l'argent de façon anticipée ?

**Période de détention recommandée : 5 ans.**

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de calcul et de publication de la valeur liquidative (VL), avant 17 heures (heure de Luxembourg). Elles sont exécutées le premier jour ouvré suivant, sur la VL de la veille.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

La réclamation peut être faite par courrier, téléphone ou courriel, ou auprès de l'interlocuteur habituel du client.

Courrier : CLARESCO FINANCE - 6 rue Lamennais - 75008 Paris, France

Téléphone : + 33 (0) 1 53 45 38 28

Courriel : info@claresco.fr

## Autres informations pertinentes

- Dépositaire : CACEIS Bank Luxembourg Branch
- Pour toute information complémentaire sur CLARESCO SICAV (le « fonds »), sur d'autres classes du compartiment et sur d'autres compartiments du fonds ou afin d'obtenir gratuitement une copie du prospectus en français ou des derniers rapports annuels et semestriels rédigés en français, veuillez contacter le fonds ou CLARESCO FINANCE auprès de leurs sièges sociaux. Le prospectus et les derniers rapports annuel et semestriel sont également disponibles via internet sur le site [www.claresco.fr](http://www.claresco.fr)
- La valeur liquidative est disponible : auprès de CLARESCO FINANCE (6, rue Lamennais 75008 Paris France) au + 33 (0) 1 53 45 38 28 sur le site internet : [www.claresco.fr](http://www.claresco.fr) ou par Email : [claresco@claresco.fr](mailto:claresco@claresco.fr)
- Le prospectus, les rapports annuel et semestriel sont établis pour l'ensemble du fonds. L'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués. Les actifs d'un compartiment particulier ne seront disponibles que pour satisfaire les dettes, engagements et obligations qui se rapportent à ce compartiment.
- Vous pouvez consulter les performances passées du Fonds au cours des 10 années passées ainsi que les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur [www.claresco.fr](http://www.claresco.fr)
- Deux mécanismes de gestion de la liquidité : le mécanisme Anti-Dilution Levy (connu sous le nom de « ADL ») et le mécanisme de plafonnement des rachats (connu sous le nom de « Gates »), peuvent être mis en œuvre pour l'ensemble des compartiments de la SICAV sous certaines conditions. Ces mécanismes peuvent s'appliquer à toutes les catégories de parts/actions de la SICAV, et sont susceptibles d'être mis en œuvre en cas de souscriptions nettes importantes, (et/ou) en cas de rachats nets importants, ou dans un contexte de marché caractérisé par une liquidité réduite ou une volatilité élevée (voir prospectus au § Outils de gestion de la liquidité).
- La responsabilité de CLARESCO FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.